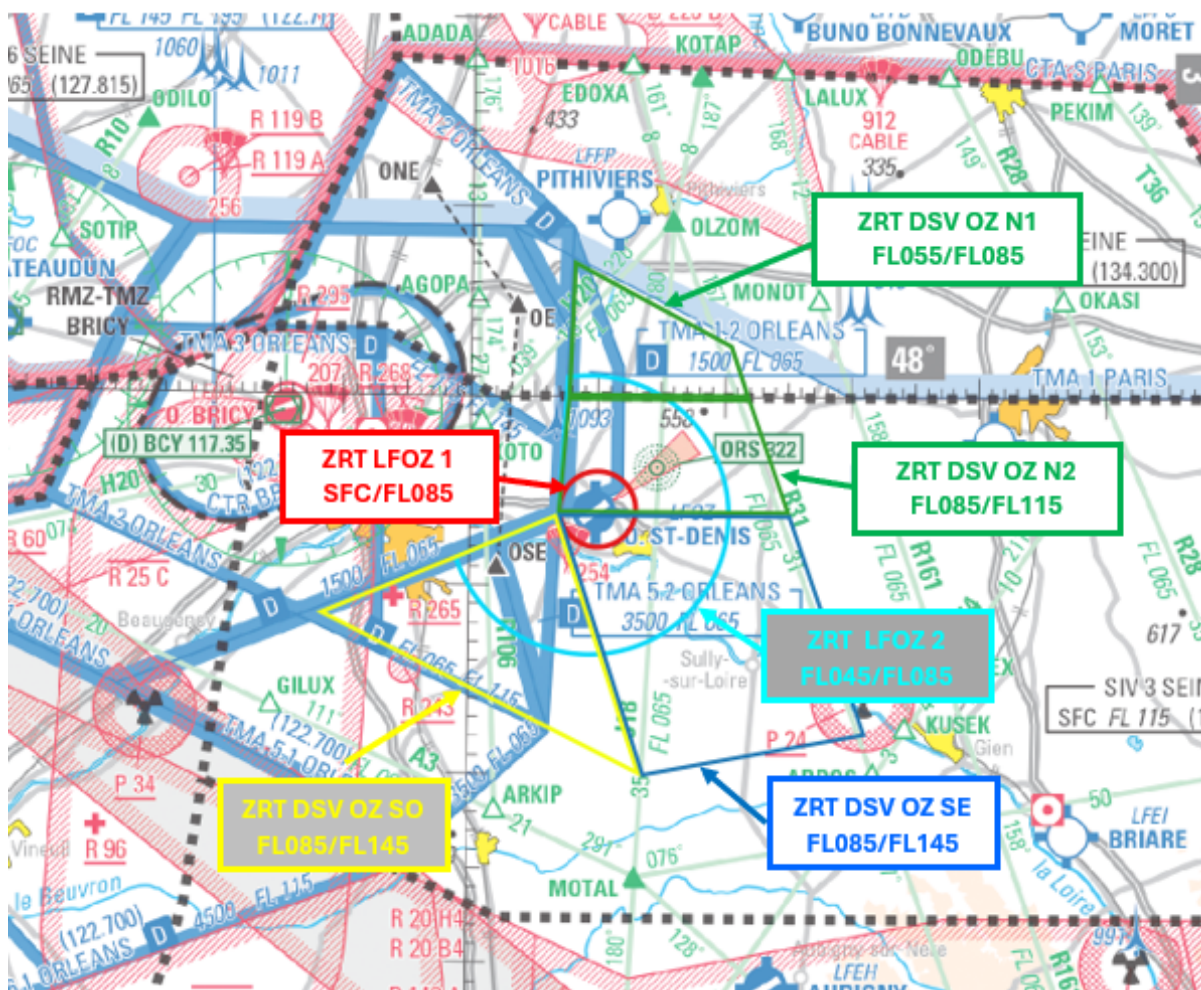


Objet : Zones d'expérimentation pour l'entraînement à la dérive sous voile au profit du GIGN

En vigueur : Du lundi 19 octobre au jeudi 31 décembre 2026

Lieu : FIR : PARIS LFFF

DSV GIGN LFOZ



Extrait carte 1 / 1 000 000 OACI - Edition 2026

ACTIVITÉ

Entraînement à la dérive sous voile et autres missions aéroportées au profit du GIGN

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

TOUTES LES ZONES

- Du 19 octobre 2026 au 31 décembre 2026 de 0800 à 2200 Activable par NOTAM avec préavis à J-4 - Dates à déterminer en fonction des impératifs opérationnels;

INFORMATION DES USAGERS

- SEINE APP : 118,050 MHz
- SEINE INFO : 134,300 MHz
- Orléans Bricy : 122,700 MHz
- PARIS CTL : 135,405 MHz 127,080 MHz
- RAKI information : 317,500 MHz 143,550 MHz

GESTIONNAIRES

- RAKI (Centre de détection et de contrôle de Cinq-Mars-la-Pile) ou CDC de remplacement.

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui, lorsqu'elle est active, se substitue aux espaces aériens avec lesquels elle interfère.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire à l'exception :

- des aéronefs largueurs participant à l'activité ;
- les aéronefs ayant reçu une autorisation du gestionnaire ;
- des aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après contact téléphonique avec le responsable des opérations (Cf NOTAM d'activation).

SERVICES RENDUS

Service d'information de vol et d'alerte rendus par les organismes habituels .

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

ZRT LFOZ 1 LIMITES LATÉRALES Cercle de 2 NM de rayon centré sur : 47°54'04"N 002°10'03"E LIMITES VERTICALES SFC / FL 085	ZRT LFOZ 2 LIMITES LATÉRALES 48°01'08"N - 002°07'27"E Arc horaire de 7.5 NM de rayon centré sur le point 47°53'45"N - 002°09'22"E 47°51'32"N - 001°58'44"E 47°53'50"N - 002°06'50"E 48°01'08"N - 002°07'27"E LIMITES VERTICALES FL 045 / FL 085	ZRT DSV OZ N1 LIMITES LATÉRALES 48°07'16"N 002°07'58"E 48°02'48"N 002°20'37"E 47°59'59"N 002°22'01"E 48°00'00"N 002°07'35"E 48°07'16"N 002°07'58"E LIMITES VERTICALES FL 055 / FL 085
ZRT DSV OZ N2 LIMITES LATÉRALES 48°00'00"N 002°07'35"E 47°59'59"N 002°22'01"E 47°53'50"N 002°25'13"E 47°53'50"N 002°06'50"E 48°00'00"N 002°07'35"E LIMITES VERTICALES FL 085 / FL 115	ZRT DSV OZ SE LIMITES LATÉRALES 47°53'50"N 002°06'50"E 47°53'50"N 002°25'13"E 47°42'09"N 002°31'14"E 47°39'55"N 002°13'39"E 47°53'50"N 002°06'50"E LIMITES VERTICALES FL 085 / FL 145	ZRT DSV OZ SO LIMITES LATÉRALES 47°53'50"N 002°06'50"E 47°39'55"N 002°13'39"E 47°48'28"N 001°48'03"E 47°53'50"N 002°06'50"E LIMITES VERTICALES FL 085 / FL 145

ORGANISMES A CONTACTER

Orléans Bricy : 02 45 40 76 55 (DV),
Orléans Saint Denis de l'Hôtel : +33 (0)2 38 46 33 33,
RAKI : 02 45 34 15 67,
Responsable des opérations durant l'activité : Cf NOTAM d'activation.

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Principe d'activation des ZRT DSV par cadran : N1, N2, SE, SO
Un seul cadran activé par largage ou par journée, en fonction du vent.

Les activités aériennes sportives et récréatives situées à l'intérieur et en-dessous des ZRT sont suspendues durant les créneaux de leur activation.